



ORIENTATIONS ERI

AMELIORER L'ACCES A LA SANTE DES PERSONNES

POUR UNE COMPLETE AUTONOMIE ET LEUR PLEINE CITOYENNETE

Un accueil et des soins dans le respect, la dignité et l'humanité des personnes accueillies

- ↳ Sensibilisation des soignants et personnels administratifs de santé à l'accueil des personnes quelle que soit leur diversité (handicaps, dépendance...). Ces sensibilisations doivent être faites avec des usagers, en lien avec les associations
- ↳ Formation initiale et continue des soignants et des personnels administratifs à la prise en compte de la personne dans sa globalité
- ↳ En accord avec la personne concernée et en application avec la loi (handicapée, âgée...), les accompagnants et aidants doivent être acceptés et reconnus dans leur mission par la totalité des acteurs de la santé

Garantir à tous et partout les mêmes conditions d'accès et/ou de retour au droit commun

- ↳ Remettre la médecine de proximité au centre du dispositif de soin y compris pour les plus fragiles
- ↳ Donner à toutes les personnes le libre choix de leurs soignants
- ↳ Eviter les dispositifs de soins spécifiques qui éloignent la personne d'une réponse de droit commun et recréent des inégalités territoriales de santé
- ↳ Renforcer les actions des associations en agissant sur les politiques locales de santé et d'inclusion (contrat locaux de santé)

Prendre en compte la logique des parcours de vie dans les réponses de soin, en prévenant les points de rupture

- ↳ Une carte électronique rassemblant l'ensemble des informations de la personne : soignants (médical et paramédical) et informations utiles. Elle pourrait être composée de 2 parties :
 - Les informations médicales et paramédicales : dossier médical personnalisé accessible seulement aux professionnels soumis au secret médical
 - Les informations sur les besoins spécifiques et l'environnement de la personne (contraintes liées à un handicap, accompagnement par un service à domicile, coordonnées de l'aidant, personne de confiance...)

- ↳ Une prise en compte continue des besoins en aides humaines à l'hôpital
- ↳ Inventer un nouveau métier pour garantir des interactions entre l'ensemble des intervenants (hospitaliers, libéraux, médico-sociaux, suivi à domicile...) et éviter les ruptures dans les parcours de vie
- ↳ Mise en place d'un bilan de santé annuel couvert à 100% pour les aidants familiaux et les proches des personnes en difficulté d'autonomie
- ↳ Renforcer la citoyenneté (démocratie en santé) par l'articulation entre la CRSA, l'ARS et les élus des instances locales de santé

Mettre en œuvre l'accessibilité universelle

- ↳ Mise en place de campagnes de prévention et de dépistage avec des messages simples et adaptés à tous
- ↳ Renforcer la vigilance des associations en matière d'accessibilité universelle
- ↳ Mettre en place des transports à la demande vers des maisons de santé, utilisables par toute personne qui en fait la demande
- ↳ Réinventer et redéployer le fonctionnement du service public par une coordination impulsée par la région de l'ensemble des AOT (autorités organisatrices de transports)
- ↳ Travailler en lien avec le secteur de la recherche et de l'innovation pour améliorer l'usage et le principe d'adaptabilité du matériel médical au plus grand nombre.
- ↳ Médiatiser les avancées par le biais des différents outils de communication (ARS, collectivités, associations).

Accéder à la santé ne doit pas coûter plus cher du fait de situations de vulnérabilité

- ↳ Activer rapidement la généralisation du tiers payants (projet de loi santé) et l'élargir au-delà des consultations de ville.
- ↳ Mise en place d'une prestation de santé annuelle, remboursée a posteriori sur présentation de justificatifs (dépenses transports, aides humaines...)
- ↳ Identification et communication médiatique des bonnes pratiques.

Respecter les droits individuels et collectifs

- ↳ Vigilance au respect des droits individuels et collectifs (information, consentement, décision, désignation de la personne de confiance, accompagnement, non-discrimination...)